



Paris le 02 décembre 2020

5 décembre 2019 – 5 décembre 2020 :

Une année de lutte contre la remise en cause de nos systèmes de retraites

Il y a un an les salariés, en particulier ceux des transports, ont lancé une mobilisation massive pour lutter contre le projet de retraite universelle à points MACRON-DELEVOYE.

Cette contre-réforme s'inscrivait dans les mêmes logiques de régressions sociales subies par les salariés du transport et des infrastructures : loi travail, loi d'orientation des mobilités, réforme ferroviaire, réforme de la fonction publique.

Les attaques ont été nombreuses pour empêcher la mobilisation, pour éviter la reconduction de la grève dans nos différents secteurs, pour organiser une pseudo-trêve en fin d'année, fermement refusée par FORCE OUVRIERE.

Malgré toutes les difficultés, la mobilisation et la grève se sont poursuivies avec de lourdes pertes de salaires pour les travailleurs.

Le gouvernement de l'époque a alors tenté un passage en force en ayant recours à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution à l'occasion d'un Conseil des ministres consacré à la crise sanitaire.

Aujourd'hui, un an après, cette contre-réforme est toujours arrêtée. Sans un appel clair à une grève illimitée à partir du 5 décembre 2019 jusqu'au retrait du projet de retraite universelle par points cela n'aurait pas été possible.

A présent, le ministre de l'économie dit « avoir la conviction forte que la réforme des retraites devait être la priorité absolue ». Pour les fédérations FORCE OUVRIERE des transports, la priorité absolue sera de s'opposer à ce projet si le gouvernement voulait le relancer.

Non aux contre-réformes !

Maintien et amélioration des 42 régimes existants !

Patrice CLOS, Secrétaire général FO UNCP Transports et Logistique,
06 07 56 96 53

Zaïnïl NIZARALY, Secrétaire général FO Équipement Environnement Transports Services,
07 84 26 73 06

Philippe HERBECK, Secrétaire général FO Cheminots,
06 18 80 59 54